

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION INSTRUCTEUR COUNTRY LINE DANCE



Session de formation organisée par
la FFCLD Gestion SARL
(Tarif "groupe", plus de 12 personnes)

Ed. septembre. 2016

TARIFS

| | | | | |
|--|--|--|-----------------|--|
| Formation de base utile pour le passage d'examen | A LA CARTE | U1 : Accès aux 3 modules "Technique des pas" | 120,00 € | oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> |
| | | U2 : Accès aux 2 modules "Musique" | 60,00 € | oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> |
| | | U3 : Accès aux 2 modules "Pédagogie" | 60,00 € | oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> |
| | | U4 : Accès au module "Gestion de groupe" | 48,00 € | oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> |
| | <i>ou profitez de la formule FORFAIT</i> | | | |
| | | FORFAIT U1 +U2 +U3+U4 | 262,00 € | oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> |
| AVANTAGE FFCLD -20% pour les titulaires d'une licence à jour lors de la session de formation | | | -20% | |
| TOTAL FORMATION | | | | <i>Pour information, le forfait "Avantages FFCLD" est de 209,60€</i> |

Ci-dessous options à rajouter au total Formation

| | | | |
|---|---|------------------|--|
| OPTIONS (à rajouter au total Formation) | LEXIQUE DES PAS édité par la FFCLD | | <= 32,00€ / Tarif FFCLD = 20€) |
| | Complément "Statut "Professionnel" | + 200,00€ | <i>Personne inscrite à la Chambre des Métiers, ou T. de commerce,... soumise à cotisations URSSAF ou RSI</i> |
| | 1er PASSAGE d'EXAMEN | | <= 60€ / 50€ pour les licenciés FFCLD. <i>Attention, l'examen n'a pas lieu à la fin du weekend de formation. Possibilité de régler ces montants lors du passage et du rattrapage au moment de l'examen.</i> |
| | Examen de rattrapage | 30,00 € | |

| | |
|---|--|
| TOTAL à REGLER (Formation +compléments /Options) | |
|---|--|

Paiement possible en 3 fois maximum sur 3 mois (établir 3 chèques dont celui de l'acompte)

| | | |
|--------------------|----------------|-------------------|
| Acompte: | 90,00 € | |
| Versement 2 | | date dépôt chèque |
| Versement 3 | | date dépôt chèque |

INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation "Instructeur FFCLD" suivant les modules que j'ai choisis,
et j'accepte les conditions générales citées dans ce document d'inscription.

Date de session choisie: / /

Lieu du stage

(date et signature)

NOM / PRENOM:

N° Licence:

ADRESSE:

TEL:

Email:

NOM du CLUB

Niveau de danse: novice / intermédiaire

animateur / compétiteur

Professionnel: (indiquer votre statut)

N° SIRET

Règlement par
chèque. Pour les
forfaits,
possibilité en 2, 3
x, avec un
acompte

Attention: l'inscription accompagnée du règlement doit nous parvenir avant le démarrage de la session de formation. L'organisateur doit vérifier les éléments d'inscription et les valider. Une confirmation (accompagnée d'une éventuelle correction de l'inscription) sera envoyée au demandeur.

Envoi de votre bulletin d'inscription à:

Organisation: FFCLD Gestion SARL

BP 30124 - 36104 ISSOUDUN Cedex

tél: 02 54 49 14 88 mail: contact@ffclد.com

édition Juin 2016

CONDITIONS GENERALES

La FFCLD (Féd. Francophone de Country Dance et Line Dance, ass. Loi de 1901) est citée comme "concepteur" de la formation d'instructeur Country Line Dance. Siège social: 70, rue Pierre Brosselette 36100 Issoudun . L'organisation a été mandatée à FFCLD Gestion SARL, unique structure habilitée auprès de la FFCLD pour le cadre de cette organisation.

Inscriptions La formation est accessible à tout danseur exerçant de façon bénévole ou salariée. En cas de statut professionnel, l'accessibilité à la formation est limitée et après accord de l'organisateur. Une tarification spécifique est établie pour le public professionnel. Toute inscription sera enregistrée et validée uniquement après réception du paiement (chèque ou virement). L'organisateur peut suspendre tout stage à un participant si celui-ci a fait de fausses déclarations (non-danseurs, professionnel de la danse, fausse déclaration de licence....). La suspension peut être remplacée par une réévaluation tarifaire.

L'avantage FFCLD est pris en compte pour tout licencié "non individuel" inscrit depuis l'exercice précédent (actuellement prendre en considération l'exercice 2015/2016), sauf cas particuliers. Attention, la réduction FFCLD est applicable pour toute danseur appartenant de façon continue à son association affiliée. Elle ne peut être appliquée pour toute personne adhérente dans un club non affilié et inscrite dans un autre pour bénéficier uniquement de cet avantage. Les demandes particulières sont étudiées au cas par cas par la direction.

Contenu de la formation Le contenu de la formation appartient à la FFCLD. L'organisateur se réserve le droit d'y apporter des modifications et des variantes en fonction du public participant. Les documents fournis sont protégés par Copyright. Leur reproduction et leur diffusion sont donc interdites sans l'accord écrit de l'organisateur.

Conditions d'annulation (sauf dans le cas où l'annulation serait imputable à l'organisateur)

Remboursement 90% si annulation 30 jours avant la date de la session

Remboursement 50% si annulation 15 jours avant la date de la session

Remboursement 25% si annulation 7 jours avant la date de la session

Pas de remboursement moins de 7 jours avant la date de la session

En cas d'annulation par l'organisateur, un remboursement est effectué auprès de la personne inscrite. Cependant, celle-ci peut demander à se réinscrire (et sera prise en priorité) sur une autre session.

Modalités de paiement Le règlement est effectué lors de l'inscription. Celui-ci, s'il est effectué par chèque (ou par virement), ne sera validé que dans les jours qui suivront la formation (non applicable en cas de paiement par virement)

Contestations Le participant s'engage, lors de son inscription, à respecter l'organisation et le contenu délivré durant la formation. En cas de contestation sur l'organisation, celle-ci ne peut plus être recevable après le démarrage de la session.